

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS DE LA CHAUDIÈRE, TENUE LE LUNDI 17 AVRIL 2023, À 18H30, EN MODE HYBRIDE

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Madame Manon Roy, animatrice, souhaite la bienvenue aux membres présents virtuellement et en présentiel à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de la Chaudière. Monsieur Christian Giroux, président du Conseil d'administration qui agira à titre de président de l'assemblée présente ensuite les gens qui collaboreront avec lui à différents moments durant l'assemblée, soit Monsieur Martin Sévigny, directeur général, Madame Andréanne Vallières-Clermont, secrétaire du Conseil d'administration qui agira à titre de secrétaire d'assemblée, Monsieur Pierre Boulanger, président du Comité de mise en candidature, Madame Christine Caron, présidente du Comité d'Audit et Déontologie ainsi que Mme Johanne Grégoire, membre du Comité Coopération. Il souligne également la présence de certains invités spéciaux.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Madame Manon Roy, présente un message enregistré par Monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins et destiné aux membres.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Monsieur Christian Giroux remercie Monsieur Guy Cormier et invite maintenant Madame Manon Roy à faire mention des règles de fonctionnement pour la présente assemblée.

Madame Roy donne quelques précisions sur la période de votation en salle comme en ligne, en rappelant que seuls les membres de plein droit de la caisse admis depuis au moins de 90 jours peuvent proposer ou appuyer une proposition et voter. Madame Roy explique également aux membres comment fonctionne les modalités pour pouvoir adresser leurs questionnements à la caisse.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Madame Manon Roy, poursuit en mentionnant qu'il est maintenant le temps de nommer les deux (2) scrutateurs de l'assemblée. Monsieur Christian Giroux, suggère Madame Mélanie Raymond, et Madame Caroline Caron, afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec les moyens techniques utilisés concernant le processus de votation.

(Retiré) propose l'adoption de cette recommandation et (retiré) l'appui.

Madame Roy demande le vote pour la nomination des scrutateurs et Monsieur Giroux déclare que la proposition de nommer Madame Mélanie Raymond et Madame Caroline Caron comme scrutatrices est adoptée à l'unanimité.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

À ce stade-ci, Madame Manon Roy invite Madame Andréanne Vallières-Clermont, secrétaire du Conseil d'administration, à faire la lecture de l'ordre du jour, qui se détaille comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue;
 - 1.2. Message du président du Mouvement.
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA;
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices;
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2022.
3. Retour sur l'année 2022
 - 3.1. Rapport du Conseil d'administration;
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques;
 - 3.3. Rapport financier;
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu.
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la répartition des excédents annuels (ristournes) (*vote en différé*).
 - 5.2. Élection des membres du Conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection;
 - 5.2.2. Rapport du Comité de mise en candidature;
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates;
 - 5.2.4. Élection par votation (*vote en différé*).
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats.
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Après la lecture, Monsieur Christian Giroux remercie Madame Vallières-Clermont et demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour. Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) d'adopter cet ordre du jour.

Madame Roy demande le vote pour l'adoption de l'ordre du jour et Monsieur Giroux déclare la proposition de l'ordre du jour adoptée à l'unanimité, ce dernier ne devant pas faire l'objet de modifications au cours de l'assemblée.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2022

Madame Manon Roy rappelle que comme mentionné dans l'avis de convocation de la présente assemblée, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture de ce dernier ne sera effectuée.

Par la suite, Monsieur Christian Giroux demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2022. Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) d'adopter le procès-verbal, tel que présenté.

Ensuite, Madame Roy demande le vote pour l'adoption du procès-verbal et Monsieur Giroux déclare son adoption à l'unanimité.

3. Retour sur l'année 2022

3.1. Rapport du Conseil d'administration

Madame Manon Roy, invite ensuite Monsieur Christian Giroux, président du Conseil d'administration, à entretenir les membres sur les faits saillants de l'année 2022.

Monsieur Giroux débute en présentant à tour de rôle les membres du Conseil d'administration et il les remercie pour leur implication. Il s'adresse ensuite aux membres et commente les faits saillants de l'année 2022. Ses propos portent principalement sur l'autonomie financière, les dons et commandites, le Fonds d'entraide Desjardins. Il précise qu'en 2022, le Mouvement Desjardins a investi 11 M\$ dans la diffusion de programmes d'éducation financière et coopérative visant notamment à encourager de saines habitudes financières et ainsi promouvoir l'autonomie et favoriser le bien-être financier. Il poursuit en indiquant que cette année la Caisse célèbre le 10^e anniversaire du Programme Mes Finances, Mes Choix qui a atteint le chiffre significatif de 500 000 participants partout au Québec et en Ontario. M. Giroux souligne la bienveillance du personnel de la Caisse auprès de plus de 400 membres dans un contexte économique difficile. Concernant les dons et commandites, il mentionne que le Mouvement Desjardins a remis 114,6 M\$ dans le milieu et notre Caisse près de 600 000 \$ au moyen de dons, commandites, partenariats philanthropiques et de bourses. Il présente ensuite le rehaussement de la sécurité et les évolutions technologies tels l'assistante virtuelle, les réponses vocales interactives ainsi que la reconnaissance vocale. Il informe ensuite les membres que tous les appels au 1-800-CAISSES sont dorénavant traités par l'assistante virtuelle, avec un degré de précision de plus de 91% et fait mention du prix Coup de cœur du public, remporté par l'assistance virtuelle, au Gala des OCTAS 2022.

Avant de terminer, Monsieur Giroux livre un message de remerciements particuliers aux membres de la Caisse, à tout le personnel de la Caisse, au directeur général, Monsieur Martin Sévigny, aux membres de l'équipe de gestion, aux partenaires en intercoopération ainsi qu'aux membres du conseil d'administration de la Caisse. Il termine avec un remerciement spécial aux trois dirigeants qui quittent le Conseil d'administration suite à l'AGA de ce soir, Madame Johanne Grégoire, Madame Christine Caron et Monsieur Jimmy Carrier. Madame Roy remercie Monsieur Giroux pour cet entretien.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Madame Manon Roy, invite Madame Christine Caron, présidente du comité d'Audit et Déontologie, à faire la lecture du rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Ainsi, elle mentionne qu'aucune situation de conflit d'intérêt n'a été constatée. Elle poursuit en indiquant que tous les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent et que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code. Enfin, Madame Roy remercie Madame Christine Caron pour sa présentation.

3.3. Rapport financier

Madame Manon Roy invite les membres à visionner une courte vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers du Mouvement Desjardins. Elle enchaîne ensuite avec la présentation d'une vidéo portant sur les résultats de la Caisse pour la dernière année financière se terminant le 31 décembre 2022.

Enfin, Monsieur Christian Giroux félicite la direction et ses équipes pour ces excellents résultats.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Madame Manon Roy invite Madame Johanne Grégoire, membre du comité Coopération à présenter le rapport des projets appuyés par le Fonds d'aide au développement du milieu et certaines de ses réalisations particulières en lien avec la nature coopérative. Madame Grégoire procède à sa présentation. Puis, une vidéo mettant en lumière l'organisme de la Maison des jeunes de l'Aigle et leur projet de services d'aide aux devoirs est présenté. Enfin, Madame Roy remercie Madame Grégoire pour sa présentation.

4. Période de questions

Madame Manon Roy mentionne qu'il est maintenant temps de répondre aux questions des membres et elle leur cède la parole. Des questions sont posées sur certains sujets dont l'accès au stationnement de la Caisse, sur la permanence des conseillers, le marché hypothécaire et sur le FADM. Monsieur Martin Sévigny et M. Christian Giroux répondent aux questions des membres.

Madame Roy constate qu'il n'y a plus de questions et clôt la période de questions.

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Madame Manon Roy invite les membres à visionner une vidéo sur le partage des excédents annuels. Elle mentionne ensuite que le rapport annuel 2022 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels les membres seront appelés à voter. Toute la documentation relative à ce sujet est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

Elle invite ensuite Monsieur Martin Sévigny, directeur général, à expliquer la recommandation du Conseil d'administration sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, qui va comme suit :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres¹ 8 622 k\$
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments 86 897 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ² 308 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE 32 k\$
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022 95 859 k\$
	Affectation au FADM (690) k\$
	Affectation à la RRE (25 349) k\$
	Affectation à la réserve générale (69 820) k\$
	Solde des excédents à répartir 0

¹ Inclut 5 544 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

² Net d'impôt

| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022

6 190 181 \$

690 278 \$

FONDS D'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

5 499 903 \$

RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			755 k\$
Épargne et placements		0,58 \$	690 k\$
Fonds			389 k\$
Prêts et marges de crédit			1 374 k\$
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$/1 000 \$ de prime		699 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		415 k\$
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³		1 087 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN SECTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		90 k\$

Monsieur Sévigny adresse ses remerciements aux personnels, dirigeants, membres et collègues de la caisse.

Suivant la présentation de Monsieur Sévigny, Monsieur Christian Giroux précise aux membres que le scénario recommandé par les membres du Conseil d'administration est celui qu'ils estiment le plus avantageux pour l'ensemble des membres et de la communauté. Il demande ensuite une proposition pour l'adoption de cette recommandation.

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) d'adopter cette recommandation. Madame Manon Roy précise que cette proposition sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

À l'issue de la période de vote en différé qui s'est terminée le 21 avril à 23h59, les résultats sont les suivants : adoptée à l'unanimité.

5.2. Élection des membres du Conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Madame Manon Roy précise les rôles du président d'élection et de la secrétaire d'élection. Monsieur Christian Giroux agira comme président d'élection et Mme Andréanne Vallières-Clermont agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2. Rapport du Comité de mise en candidature

Monsieur Pierre Boulanger, président du Comité de mise en candidature, présente la démarche d'élaboration du profil collectif enrichi réalisée par le Conseil d'administration à l'automne dernier.

Monsieur Boulanger procède à la lecture du rapport du Comité de mise en candidature et précise que la présentation des candidats est

disponible en ligne, sur le site de la caisse. Monsieur Giroux remercie M. Boulanger.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Monsieur Christian Giroux, invite donc, à tour de rôle, les personnes candidates à faire leur présentation d'un maximum de 2 minutes. Il ajoute que cette portion de l'assemblée sera disponible pour réécoute sur le site de la Caisse. Madame Manon Roy mentionne qu'elle sera responsable de contrôler le temps.

Monsieur Christian Giroux présente les six (6) personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur pour les cinq (5) postes à pourvoir au Conseil d'administration et ajoute que le Caisse a reçu un nombre supérieur de candidatures relatives aux nombres de poste à combler:

- Monsieur Pierre-Luc Gagnon (non présent);
- Monsieur Sébastien Isabel;
- Monsieur Rémi Otis;
- Madame Clara Parent (sortante de charge);
- Madame Nathalie Rousseau (sortante de charge);
- Monsieur Roger Turcotte.

5.2.4. Élection par votation.

Monsieur Christian Giroux précise que l'élection des membres du Conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre (4) prochains jours.

À l'issue de la période de vote en différé qui s'est terminée le 21 avril 2023 à 23h59, les résultats sont les suivants :

- Monsieur Sébastien Isabel (élu);
- Monsieur Rémi Otis (élu);
- Madame Clara Parent (élue);
- Madame Nathalie Rousseau (élue);
- Monsieur Roger Turcotte (élu).

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Madame Manon Roy donne des précisions sur l'exercice du vote en différé sur les propositions de partage des excédents et mentionne que les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;
- L'élection des membres du Conseil d'administration.

Elle explique également aux membres le fonctionnement du vote en différé et précise qu'il y a une nouveauté cette année, soit la possibilité d'utiliser une borne de votation en caisse. Elle précise que l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site de la caisse via AccèsD.

Elle indique donc que la période de votation sera ouverte dès la fin de la rencontre jusqu'au 21 avril 2023, 23h59.

Monsieur Christian Giroux explique qu'un vote positif pour le partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée. Advenant le cas d'un vote négatif, une nouvelle proposition devra être soumise. M. Giroux mentionne que à la suite de cette assemblée, pour illustrer l'implication dans le milieu de la caisse un don de 3000 \$ sera remis à l'organisme du Grand Village.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Monsieur Giroux remercie le directeur général et l'ensemble du personnel pour le support professionnel accordé à la préparation de cette assemblée générale. Il remercie ensuite Madame Manon Roy pour l'animation de la soirée. Il termine en remerciant les membres pour leur présence.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Une suspension de la présente assemblée débute à 20h32.

La période de votation est close le 22 avril à 11h59. La diffusion des résultats sur le site Internet de la caisse a eu lieu le 25 avril 2023.

Ceci permet de lever officiellement l'assemblée générale annuelle en date du 25 avril 2024 16h41.



M. Christian Giroux, président



Mme Andréanne Vallières-Clermont, secrétaire